



COMPTE-RENDU
de la séance publique du Conseil Municipal
du 29 janvier 2018 à 20h30

1) Approbation du compte-rendu de la séance précédente ;
Approbation à l'unanimité

2) Désignation du secrétaire de séance ;
Monsieur Patrick HERBIN

3) Modification simplifiée N°1 du PLU ;
Approbation à l'unanimité

4) Proposition souscription assurance Dommages-ouvrage construction du Groupe Scolaire ;
Proposition SMACL acceptée pour un montant de 31 478.72 € H.T.
Pour : 12 – Abstention : 1

5) Approbation du programme d'extinction de l'éclairage public ;
Proposition acceptée pour l'extinction de l'éclairage public toute l'année de 0 h à 5 h sur tout le territoire à partir du 1^{er} juin 2018
Pour : 12 – Contre : 1

6) Régularisation de l'emprise foncière de la route de la Côte ;
Proposition acceptée à l'unanimité acquisition vente bande de terrain le long route de la Côte afin de régulariser l'emprise foncière (21 m² et 16 m²)

7) Modification des tarifs de la Garderie ;
Proposition acceptée à l'unanimité. Les enfants de DINGY et LA BALME inscrits au Centre de Loisirs bénéficieront des mêmes tarifs que les enfants d'ALEX.

8) Recensement de la population 2018 ;
Proposition acceptée à l'unanimité : attribution d'une indemnité supplémentaire pour les agents recenseurs.

9) Restitution chemin rural dit « sur la Côte » ;
Proposition acceptée remise en état du chemin rural tel qu'il existait et matérialisation sur site (gravier ou terre)
Pour : 10 – Contre : 2 – Abstention : 1

Le secrétaire de séance
Monsieur Patrick HERBIN
« Bon pour accord »
Signé

Le Maire
Catherine HAUETER

